

LA GAZETTE



GAZETTE N°5 / SEPT. 2021

LETTRE D'INFORMATION



ACTUALITES

ASSOCIATIONS

LES CONSIGNES DE
TRI ÉVOLUENT



Commune de
MOIDIEU-DÉTOURBE

LE MOT DU MAIRE

Chers Moidillardes, Chers Moidillards

C'est avec un immense plaisir que je partage avec vous cette nouvelle gazette dans son format habituel.

En effet, le décalage induit par la tenue de la nouvelle élection municipale du 9 mai dernier ne nous avait pas permis une édition complète avant l'été mais seulement une version simplifiée en juillet (Gazette N°4).

Comme vous avez pu le constater, cette période estivale n'a pas été riche de longues périodes ensoleillées et la commune a dû subir de gros orages tout au long de l'été.

Tout cela, combiné à une année très arrosée a eu pour effet de voir la végétation gagner en volume sur notre territoire et il me semblait donc opportun de rappeler les quelques règles à suivre par chacun d'entre nous pour éviter une prolifération non maîtrisée.

En effet, comme cela se fait déjà dans beaucoup de quartiers, nous devons tous faire l'effort de nettoyer le long de nos propriétés, afin de permettre, à travers cette participation active de maintenir notre environnement propre et agréable à vivre.

Pour ce qui est des haies et arbustes le long des voies qu'elles soient communales ou privées, il est du devoir de chaque propriétaire de faire le nécessaire pour les entretenir. Il en est de même pour l'entretien des berges et des cours d'eau.

Je souhaiterai également aller plus loin dans cette démarche en demandant à tous nos exploitants agricoles de maintenir en état d'usage propre et naturel : les fossés, les accotements mais aussi les chemins ruraux qui jouxtent leurs exploitations même si bon nombre d'entre eux assurent déjà cette tâche.

Il me paraît aussi de toute évidence nécessaire de rappeler que la préservation de l'environnement du bien public et privé doit être totalement mieux respecté. Je compte expressément sur les propriétaires de 4x4, quads ou motos pour qu'ils aient une pratique raisonnée de l'utilisation de leurs engins en ne roulant pas dans les cultures, en ne traçant pas de nouvelles voies forestières ou de nouveaux passages de chemins dans les bois sous prétexte que ceux existants sont trop endommagés par une pratique excessive ou le passage d'engin agricole et de fait inutilisable en l'état.

Je ne doute pas que ces comportements ne concernent qu'une minorité de pratiquants mais malheureusement ce ne sont qu'eux que nous voyons et il serait vraiment regrettable de devoir imposer des restrictions pour tous, qui pénaliserait en tout premier lieu ceux qui font preuve de bon sens et de respect de l'environnement.

J'en profite aussi, à travers cet édit, pour faire un rappel d'usage concernant le traitement des déchets et le stockage

des conteneurs. Concernant les poubelles, les déchets sont collectés par l'agglomération le lundi matin et une fois vidée, les conteneurs doivent être remis en place par chacun d'entre nous à leur emplacement d'origine prévu sur le domaine privé de chacun.

Merci également de noter que les règles d'hygiène nécessitent de ne pas jeter tel quel des déchets ménagers dans un conteneur. Il est vivement recommandé d'utiliser des sacs poubelles parfaitement fermés.

Je suis convaincu que le bien vivre dans notre commune dépend en grande partie du bon respect de ces règles élémentaires. Aussi, je compte sur votre bon sens et votre engagement pour les prendre en considération.

Nous pouvons d'ores et déjà noter que le réchauffement climatique devrait, dans les années à venir, nous imposer de suivre quelques nouvelles règles et modifications de nos comportements respectifs.

Pour terminer, je voudrais revenir vers vous sur deux dossiers d'enjeu majeur pour notre commune à savoir : la sécurisation de la Détourbe et le centre village.

Concernant la sécurisation de la Détourbe, de nouveaux accidents de la circulation se sont produits ces derniers temps. Ce dossier est pris en main et se poursuit. N'hésitez pas à nous faire remonter les accidents ou incidents que vous constateriez (Photo, date et heure) sur les 3 carrefours de ce secteur (route de Beauvoir, route des Cerisiers et RD502) car seul les accidents avec sévices corporels sont actuellement répertoriés.

Concernant le Centre Village, le projet FEDERALY-EVALY PROMOTION est en route. Le processus administratif pré requis à la phase de dépôt d'un permis de construire est en cours.

Je souhaite à chacun d'entre vous une excellente rentrée. Prenez-soins de vous.

Christian PETREQUIN
Maire de Moidieu-Détourbe



Commune de
MOIDIEU-DÉTOURBE

SOMMAIRE

Page 3	SOMMAIRE
Page 4 à 7	ACTUALITÉS
Page 8	SIRRA
Page 9 à 13	ASSOCIATIONS
Page 14 à 15	DIVERS
Page 16 à 17	CONSEIL MUNICIPAL
Page 18 à 19	CIVISME - TRI SELECTIF
Page 20	URBANISME
Page 21	ARMEE
Page 22	COMITE DES FETES
Page 23	ETAT CIVIL - CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Église de Moidieu-Détourbe vue du ciel



© actuadrone

Directeur de publication : Christian PETREQUIN. **Rédaction :** Mairie de Moidieu-Détourbe. **Chef de Projet, maquettiste :** Gilles ROZIER. **Suivi administratif, informations, relecture :** Mairie. **Coordination :** Romaric PETIT / romaric.petit@moidieu-detourbe.fr
Impression : Imprimerie PrintOclock - Tirage à 1000 exemplaires - Pour toute correspondance ou envoi d'information : Mairie de Moidieu-Détourbe. **Distribution :** Mairie de Moidieu-Détourbe (par les élus). **Crédit Photo :** Romaric PETIT, Pixabay®

La Mairie de Moidieu-Détourbe - Tél. : 04 74 58 13 01 - Fax : 04 74 58 16 84 - Email : contact@moidieu-detourbe.fr
 Site internet** : www.moidieu-detourbe.fr/

Accueil téléphonique : le matin - **Ouverture au public :** Mardi au jeudi de 10h00 à 12h00 - Vendredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Agence Postale : Tél. : 04 74 58 13 99 - Ouverture : Mercredi au samedi de 9h00 à 12h00 - Mardi de 14h00 à 17h00

01 JUILLET

217 KM/HEURE SUR LA D502

Un triste record est rapporté dans le Dauphiné Libéré. Celui d'un excès de vitesse d'un motard de Villeneuve-de-Marc, qui a pris la départementale 502 pour un circuit de course. Flashé à 217km/h par les gendarmes pour une vitesse retenue à 206 km/heure.

MOIDIEU-DÉTOURBE

À 217 km/h au lieu de 80 à moto

Sa moto a été confisquée, ainsi que son permis. Vers 8 h 30 jeudi 1^{er} juillet, alors qu'elle circulait sur la RD 502 à Moidieu-Détourbe, une Yamaha R1 a été mesurée à 217 km/h par les gendarmes du peloton motorisé de Chanas. L'engin, roulant en direction de Vienne, a été intercepté et le motard contrôlé. Une fois la marge technique déduite, la vitesse de 206 km/h a été signifiée à cet homme de 39 ans, originaire de Villeneuve-de-Marc. Soit un excès de 126 km/h sur cette route départementale où le maximum autorisé est de 80 km/h. Outre la suspension de son permis, il en est quitte pour perdre six points.



Photo DR

03 JUILLET

LA FOLIE DE MOIDI'FÊTES



En raison d'une météo incertaine, Moidi'Fêtes s'est déroulé à la Salle des fêtes et non sous la Halle au centre village. On note une affluence record pour cette édition avec concerts, spectacles de magie, restauration. Un gros succès, signé du Comité des Fêtes.

07 JUILLET

SOIRÉE JAZZ

Encore une belle soirée musicale et gourmande. Sur fond de la Caravan'Jazz, dont on a pu découvrir de nouveaux talents, les familles ont pu jouer grâce à la Ludomobile qui s'est greffé à l'événement, tout comme l'opération "1001 crêpes qui nous a régalé !



12 JUILLET

REPRÉSENTATION MONSTER TRUCK



Une foule nombreuse venue de la région a assisté au show Monster Truck sur le parking de la salle des fêtes. Plusieurs spectateurs audacieux ont pu vivre l'événement de l'intérieur des véhicules, dont le premier magistrat de la commune.

15 ET 16 JUILLET

ANIMATIONS AUTOUR DU LIVRE

« Partir en livre » s'est monté en partenariat avec la bibliothèque intercommunale. A l'honneur : la lecture à voix haute et des consultations d'ouvrages sur thème : « Mer et Merveilles ». La Micro crèche et les assistantes maternelles se sont rencontrées.



18 JUILLET SORTIE DE ROUTE

Avant le carrefour du Michard en provenance de la Détourbe, une voiture a fini sa course chez un particulier. L'information importante à retenir c'est qu'il n'y a eu aucun blessé grave dans cet accident très spectaculaire. Une signalétique est à l'étude pour faire ralentir...



1^{ER} AOÛT OUVERTURE DU GASTOUNET



Ce nouveau Bar-Restaurant a ouvert le 1er août. Du lundi au vendredi, le Gastounet propose une formule repas (entrée, plat, dessert) 14€. Vendredi soir et samedi soir uniquement à la carte. Le dimanche matin Bar uniquement. Sans oublier le dépôt de pain 7h45-11h45 du mardi au dimanche.

2 AOÛT CINÉ ÉTÉ

Place Albert Peyaud, les spectateurs sont venus à la tombée de la nuit pour visionner "Antoinette dans les Cévennes". Le Pass Sanitaire a dû être instauré, sur directive de Vienne Condrieu Agglomération. Plus de 100 personnes ont pu profiter de Ciné Été.



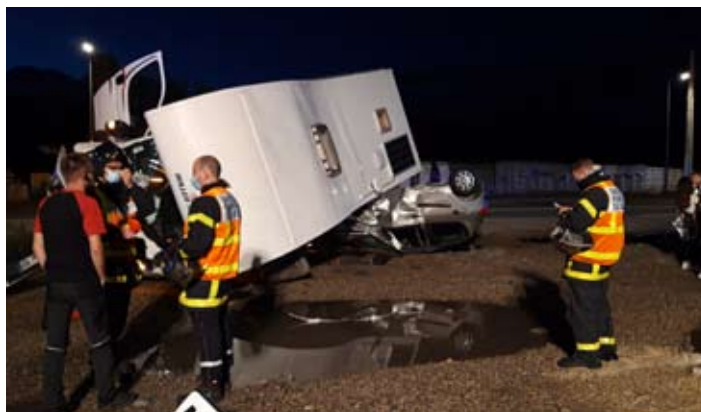
4 AOÛT L'ÉTAPE MOIDILLARDE



Ils font partie des Scouts et Guides de France du Groupe de Villars (42). Le 4 août leur trek imposait une étape à Moidieu. Mission accomplie. Antoni, Lucas, Joakim et Martin ont trouvé l'hospitalité qu'ils cherchaient : un repas et un abri pour la nuit, avant de rallier Sonnay.

7 AOÛT TERRIBLE CHOC

Accident entre une voiture (2 passagers) et un camping-car (6 passagers). 3 personnes ont été blessées et 5 autres plus légèrement touchées. Plusieurs véhicules de secours dont un hélicoptère ont été déployés. Des élus étaient présents pour prendre des informations, jusqu'à la libération des voies.



15 AOÛT

TORTUE FUGUEUSE

Elle a réussi à s'extraire de son enclos et s'est retrouvée à 200 mètres de chez elle dans le quartier Bâle et Relandière. Accueillie par une moidillarde avec bienveillance, elle a ensuite fait l'objet d'un appel à propriétaire sur le Facebook communal, couronné de succès.



2 SEPTEMBRE

RENTREE DES CLASSES

Une rentrée sous un temps radieux a eu lieu, marquée par un protocole sanitaire. Masques et gel hydro alcooliques étaient de rigueur dans les écoles Ecole Raymond Baradel (élémentaire) Andéol Philippat (Maternelle).



LE TEMPS DES MOISSONS

De tradition céréalière, notre campagne s'anime à la fin de l'été par le chassé-croisé de gros engins qui laissent rêveurs les enfants. Nous avons voulu rendre hommage aux travailleurs de la terre.





Françoise CRISTIN
305 Chemin du Fontaineau - 38440 MOIDIEU-DÉTOURBE

- ✓ Modelage épaule, visage et tête
- ✓ Modelage relaxant corps et tête
- ✓ Modelage énergisant corps et tête
- ✓ Soins et modelage des pieds
- ✓ Modelage sportif

*Se faire masser est un moment privilégié,
une parenthèse dans la vie active.*

Sur Rendez-vous ☎ 06 22 74 02 28

LE GASTOUNET

Bar & Restaurant
5 Route du Vernéa
38440 Moidieu-Détourbe

Tél : 04 74 56 67 86
Mobile : 06 75 46 46 15
email: le-gastounet@orange.fr



**Lundi au vendredi
formule midi 14€**
Vendredi & samedi
soir à la carte

VERS LA FORÊT DES COMMUNAUX.

Ici sur Oytier-Saint-Oblas, avec en arrière-plan la forêt des Communaux. Rappelez-vous c'était il y a quelques semaines à peine. De gros engins agricoles sillonnaient les champs, traînant derrière eux une fumée de poussière. Ils empruntaient à grand peine nos étroites routes. En pleine moisson, les agriculteurs entament une course contre la montre pour récolter au bon moment le fruit de leur labeur.

LA RÉCOLTE DU BLÉ À L'ORÉE DU BOIS DE CHAPULAY.

Une accalmie de plusieurs jours entre les pluies, c'est le moment ! Ce jour-là, sur les hauteurs de Moidieu, une moissonneuse batteuse récolte des céréales. Mais déjà un orage menace au loin. Dans son engin, Sébastien surveille de près la précieuse « météo agricole ». Des colonnes d'eau tombent déjà sur Pont Evêque et l'orage éclate sur Estrablin. Mais dans ce champ, vers le bois de Chapulay on passera de justesse entre les goûtes...



LES BUSES SE GOINFRENT DE MULOT.

pendant le passage de la moissonneuse batteuse. C'est la panique chez les rongeurs. La buse est carnivore : elle se nourrit des proies qu'elle guette du haut de son affût, souvent postée sur un poteau. Elle est attentive au moindre déplacement. Les petits mammifères des champs représentent l'essentiel de son régime. Campagnols, souris, rats mais aussi serpents sont surpris par les engins puis dévorés dans la foulée.



LA MOISSONNEUSE BATTEUSE.

Un drôle d'engin ! Elle récolte les céréales avec des procédés de tris successifs. Elle dispose d'une réserve qui sera ensuite transvasée dans les remorques. Les cultures de notre campagne sont constituées en grande majorité de rotation de céréales et d'herbe : blé, orge, colza, maïs, tournesol et fourrage.



Etudes, expertises, formations

- Acoustique
- Expertise vibratoire
- Maintenance conditionnelle
- Laboratoire d'essais en vibro-climatique
- Organisme de formation



Conceptions et réalisations

- Solutions d'insonorisation industrielle
- Moyens d'essais
- Solutions de traitement d'air



Vente, location solutions de mesures

- Alignement & géométrie laser
- Surveillance de chantiers & infrastructures
- Mesures acoustiques
- Mesures de vibrations
- Thermographie infrarouge
- Détections ultrasonores



CONTACT

www.dbvib.com
contact.groupe@dbvib.com
 +33 (0)4.74.16.19.90

Montée de Malissol - 38200 VIENNE



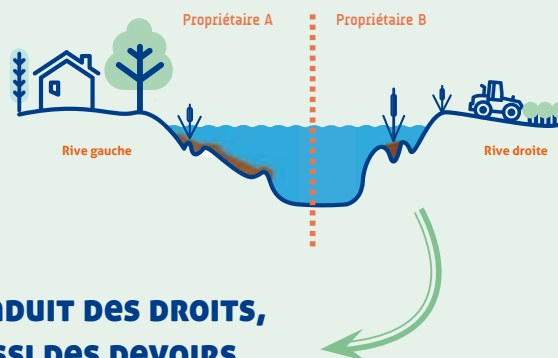
L'entretien des cours d'eau une responsabilité du propriétaire riverain

A SAVOIR

Le LIT des cours d'eau appartient aux PROPRIÉTAIRES DES DEUX RIVES

«Si les deux rives appartiennent à des propriétaires différents, chacun d'eux a la propriété de la moitié du lit, suivant une ligne que l'on suppose tracée au milieu du cours d'eau, sauf prescription contraire.»

Article L215-2 du Code de l'Environnement



Ce qui induit des droits, mais aussi des devoirs

«Le propriétaire riverain est tenu à un **entretien régulier du cours d'eau**. Il a pour objet de le maintenir dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique, notamment par **enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, par élagage ou recépage de la végétation des rives**.» Article L215-14 du Code de l'Environnement

A FAIRE

Quelles sont les bonnes pratiques ? quand intervenir ?

SUR LES BERGES : L'intervention sur la végétation doit se faire en période de repos végétatif (d'octobre à mars).

DANS LE LIT : Les interventions dans le cours d'eau se font entre mai et septembre pour ne pas déranger la fraie des poissons. Attention: avant toute intervention, il faut prendre contact avec la DDT (Direction Départementale des Territoires) qui doit en donner l'autorisation.

**ELAGUER
ABATTRE
RECEPER
DEBROUSSAILLER
PLANTER**

Mais ne pas : dessoucher, brûler, couper à blanc, utiliser des désherbants chimiques et stocker les végétaux sur la berge

PLUS D'INFORMATION ?

Téléchargez le guide d'entretien de la végétation dans l'espace «documentation» du site :

www.sirra.fr

ou contactez le SIRRA : **04.74.59.73.08**

UN DEVOIR AUQUEL LE SIRRA PEUT SE SUBSTITUER...

... mais, seulement en cas de défaillance des propriétaires riverains, d'urgence ou d'intérêt général.

Le propriétaire reste donc responsable de l'entretien courant du cours d'eau. Lorsque les enjeux hydrauliques ou environnementaux le justifient, le SIRRA prépare des plans de gestion de la végétation, présentant des objectifs et des modalités d'entretien. Une DIG (déclaration d'intérêt général) est alors établie, autorisant ainsi le Syndicat à intervenir et à utiliser l'argent public sur des parcelles privées, au service du bien commun.

L'ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

a pour but d'enseigner des cours collectifs de Gymnastique ouverts à toutes et tous, sans esprit de compétition à partir de 3 ans et sans limite d'âge.



SAISON 2021/2022 :

Reprise des cours le lundi 13 septembre 2021

Nous proposons 6 cours de gym mixtes adultes avec un tarif attractif de 115 €uros la saison.

• Le lundi de 18H à 19H – Gym Douce :

chaque séance se déroule par un échauffement qui consiste à mobiliser en douceur les articulations. Un travail de l'équilibre, mémorisation et coordination. Des exercices doux de musculation, dorsaux, fessiers et abdominaux. Des étirements au sol, ainsi que des exercices de respiration et relaxation.

• Le mardi de 19H30 à 20H30 et le jeudi de 19H30 à 20H30 :

2 cours dynamiques,
Renforcement musculaire, abdos, fessiers, cross training, cardio etc.....

• 2 cours de Pilates :

le jeudi de 18H15 à 19H15 et le samedi de 9H à 10H : le Pilates est une gymnastique douce qui allie une respiration profonde avec des exercices physiques, qui sollicitent les muscles abdominaux, les fessiers et soulage les douleurs chroniques du dos. C'est une méthode de renforcement des muscles profonds responsables de la posture. Les muscles profonds sont les muscles du centre, qui se situent entre les côtes et le bassin et autour de la colonne vertébrale (abdominaux-plancher pelvien et les muscles du dos) le coordination et le maintien d'une bonne posture.

• MARCHE NORDIQUE :

le samedi de 10H15 à 11H45 : Cette nouvelle activité extérieur très tendance dans le domaine du sport, a été créée depuis la rentrée de septembre. C'est l'une des rares disciplines qui fait travailler 90% des muscles du corps. C'est l'un des sports le plus bénéfique adapté à tous les niveaux. Il entretient le dynamisme et améliore l'endurance. C'est une activité douce et efficace qui soulage les personnes atteintes de pathologie, telle que l'hypertension et les problèmes articulaires.

6 séances par trimestre sont proposées : coût 30 €uros/trimestre

• **Le mardi une séance de Yoga de 18H à 19H15 :** les postures de Yoga sont des mouvements destinés à renforcer et à assouplir la musculature, libérer les douleurs et les tensions dans le corps. La pratique du Yoga se manifeste peu à peu par une meilleure gestion du stress etc.....

Coût de la licence : 167 €uros

• Le jeudi de 17H à 18H :

cours de Multisports pour les enfants de 3 à 7 ans

Découverte et initiation à diverses activités sportives. Séances sous forme de jeux ludiques pour favoriser l'apprentissage, qui a pour objectif de proposer aux enfants un éventail d'activités sportives sur la même saison. Jeux collectifs avec ou sans ballon, jeux de raquettes, athlétisme, gymnastique, parcours de motricité etc.....

Coût de la licence : 126 €uros

• MARCHE/RANDO :

Rdv tous les mercredis à 14H30 sur la place du village

Tous ces cours sont dispensés par des Animatrices et Animateurs diplômés qui suivent régulièrement des formations pour faire évoluer et dynamiser les séances.

Nous vous invitons, si vous le désirez, à venir nous rejoindre à partir du lundi 13 septembre à la salle des Fêtes de MOIDIEU, les 2 premiers cours d'essai sont gratuits (infos page Facebook – AGV MOIDIEU DETOURBE)

Avec votre licence de 115 €uros, vous pouvez participer aux 6 cours de gym adultes.

N'hésitez pas à vous renseigner, une équipe dynamique de bénévoles est à votre écoute.

Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez nous contacter au 06 58 86 89 54 ou au 04 74 58 12 58

DATE A RESERVER : LE DIMANCHE 10 OCTOBRE 2021

MATINEE MOULES FRITES à la HALLE Place du Village

L'ASSOCIATION SAM

SAISON 2021/2022 :

• Savate-Boxe Française

Pour tous (à partir de 13 ans) :

- Lundi 19h30-21h (Salle de motricité de l'école)
- Jeudi 19h30-21h (Salle de motricité de l'école)

Confirmés :

- Mercredi 19h30-21h (Salle de motricité de l'école)

Enfants :

- Mercredi 17h30-19h ((Salle de motricité de l'école)

• Savate-Forme (et Canne-Forme ponctuellement)

- Mercredi 19h30-21h (Salle polyvalente)
- Vendredi 19h30-21h (Salle de motricité de l'école)

• Cross-Training 5X9*

- Mardi 19h30-21h (Salle de motricité de l'école)

Sophrogym - si nombre d'inscrits suffisant

- Vendredi 18h15-19h30 (Salle de motricité de l'école)

Au cours de l'année **STAGES & COACHING**

- Stages sportifs en soirée pendant les petites vacances et des stages de récupération. Deux stages (Savate-Défense Mixte et/ou féminine et Canne-défense) vous seront proposés le samedi (un en mars un en juin)
 - Un stage de savate pour enfants d'une semaine la première semaine des vacances de printemps (Moins de 13 ans si le nombre d'inscrits est suffisant)
 - A la demande
- Bilans et coaching sportif individuel et/ou collectif
Suivi en Sophrologie individuelle ou petits groupes

*Activités possibles sans FFSBF

Vous pouvez venir essayer nos cours dès la reprise !

N'hésitez pas à nous contacter !

L'équipe de SÀM (<https://www.facebook.com/savateamoidieu/>)

Courriel : savateamoidieu@gmail.com Faby : 06 72 18 80 61 61 et Pascal : 06 22 82 27 02



Pré-inscriptions possibles

Inscription à partir du 1er nov

**TARIFS ADAPTES A DEUX
TRIMESTRES EN DEUX
REGLEMENTS DISTINCTS**

Reprise sportive à la fin du
pass Sanitaire :

le 15 nov.21

2F TAXIS
**Florian et Fabien
FRASCHINI**

06 15 15 40 33

Tous transports - toutes distances
Accueil gares et aéroports, transport médical assis, groupes de personnes.
Véhicules grand confort de 4 à 8 places
Sur réservation après 19h dimanche et jours fériés.

Communes de stationnement : VIENNE N°1 et N°5 / MOÏDIEU DETOURBE N°1

**QUAI de la
PROD.**

Un éventail de solutions vidéo

✉ contact@quai-de-la-prod.com
📞 **06 75 15 17 91**

SIREN 788749281 - 50 ch. du Tamaris, 38440-MOÏDIEU-DETOURBE - www.quai-de-la-prod.com

L'ASSOCIATION FC MOS3R

C'est la reprise au FC MOS3R

Après 2 saisons tronquées, le club espère enfin pouvoir réaliser une saison pleine, qui plus est agrémentée par de bons résultats sportifs.

Pour ce faire, l'apport du terrain synthétique à SEPTÈME

s'avère un atout important, voir indispensable pour permettre le développement et la pérennité du club.



La structure sportive d'encadrement et d'organisation du club est la suivante :

Catégorie	année de nais.	Entrainement	Lieu	Responsable	Tél.
U6-U7	2016 2015	Mercredi-15 h- 16 h15	MOIDIEU	DELAGE Alex	06 52 60 12 00
U8-U9	2013-2014	Mercredi-15h-16h15	MOIDIEU	SANCHEZ Fabrice	06 29 75 50 83
U10-U11	2011-2012	Mercredi-16h30-18h Vendredi-18h-19h30	SEPTÈME	BOURGUIGNON Nathan	06 25 07 95 19
U12-U13	2009-2010	Lundi-18 h -19h30 Jeudi-18h-19h30	SEPTÈME	HURTIER Benoit	06 65 10 91 52
U14-U15	2007-2008	Mardi-18h15 - 19H30 Mercredi-15H - 16H30 Vendredi-18h15 - 19H30	SEPTÈME	CLEMENT Paco	06 59 84 01 20
U16-U17	2005-2006	Lundi-19h30 – 21h Mercredi-19h – 20h30	SEPTÈME	Bourguignon Nathan	06 25 07 95 19
U18-U19-U20	2002-2003-2004	Mardi-19H15 - 21H15	SEPTÈME	ROLLAND Loann	06 31 61 86 00
SENIORS	a/c 2001	Mardi-19h15- 21h15 Vendredi-19h15-21h15	SEPTÈME	JARS Jean-Michel	06 17 62 48 72
VETERANS	(après 35 ans)	Vendredi-21h	SEPTÈME	ERISHMANN Geoffrey	06 83 29 16 19
GARDIENS		Mercredi-18h-20h	SEPTÈME	FETA Mathieu	06 13 62 03 91

Pour tous renseignements administratifs, contacter Laurent TERRY 06 30 19 81 96



Coach Caro
Diplômée d'état depuis 2013

Cours à domicile
Adaptés à votre niveau, en solo ou en groupe.
Perte de poids, bien être, danse ou entretien général.

Abonnement vidéo illimité : artandbreathe.com
Débutants, intermédiaires ou confirmés.
Cours : **Pilates / Yoga / Fitness / Danse intuitive**



 **Caroline REY**
 **06 31 13 77 88**
 **caro.art.dance**
 **artandbreathe@gmail.com**

L'ASSOCIATION CULTURE, LOSIRS et PATRIMOINE

Créée en février 1991, notre association a pour but de : « Sauvegarder le patrimoine sous toutes ses formes ». Comme vous avez pu le lire dans les différentes éditions de « l'Echo Municipal », nous avons travaillé sur le petit patrimoine de notre village. Nous avons aussi organisé différentes expositions thématiques (artistes locaux, commémoration du centenaire de la 1ère guerre mondiale par 2 manifestations, l'une en 2014, l'autre en 2018)

Notre investissement a aussi porté sur :

- La restauration des 2 tableaux de peinture du XVIIème et du XVIIIème siècle (réinstallés dans le chœur de l'église) en partenariat avec la commune et avec l'aide financière du Conseil Départemental, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et du Conseil municipal,
- Le partenariat avec Frédéric MOREL pour la rédaction, la composition, la présentation officielle et la diffusion du livre « Moidieu dans la tourmente de la Guerre de 14-18 »,
- La création d'un 1er Vide-Dressing sur la commune en 2019 à la salle des fêtes,
- Notre participation en 2020 au « Forum des Associations » (comme les années précédentes dans MOIDI'FETE),
- L'expérimentation d'un après-midi mensuel « Autour du livre » dans la salle paroissiale avec une initiation à la vannerie et surtout la convivialité que créent les rencontres avec des personnes extérieures à l'association,
- La sauvegarde (peut-être provisoire) du cèdre vert planté sur l'esplanade de la mairie, en partenariat avec l'entreprise de Sébastien THOMAS.

Nous manquons de « bras » et de personnes de bonne volonté pour donner UN nouveau dynamisme, UN nouvel essor, UNE nouvelle orientation à l'association.

Nous parlons **PATRIMOINE** mais il y a aussi **CULTURE** et **LOISIRS** dans le nom de notre association et nous pourrions travailler sur ces deux derniers points.

TOUS les habitants peuvent nous rejoindre. TOUTES les nouvelles idées sont les bienvenues. VOUS TOUTES et TOUS, nous vous attendons.

NOUVEAU COACH CARO

Caroline Rey développe son activité sur la commune de Moidieu-détourbe

Elle vous propose désormais une offre plus étoffée de cours variés tels que le Yoga, le Pilates, la Méditation à la danse intuitive en passant par le renforcement musculaire, le cardio combat, les circuits trainings et circuits minceur.

Votre coach sportive Mlle Caroline REY, vous propose des cours à domicile adaptés à votre niveau et vos objectifs.

Il est possible de faire le cours en solo, en duo ou à plusieurs pour passer un super moment ensemble. Plusieurs objectifs sont possibles : la perte de poids, le bien être, la danse ou l'entretien général.

Des abonnements sous format vidéo bien-être sont aussi disponibles sur son site internet : artandbreathe.com. Des vidéos illimités dans le temps avec des options débutants, intermédiaires ou confirmés. Découvrez ses conseils et ses routines. Ils seront partagés avec l'accès à toutes les vidéos.

Des nouveaux cours vous seront proposés à la salle des fêtes le lundi soir et le mercredi matin.

Le lundi soir : Stretching postural 17h00 17h45 / Body zen 18h00 à 19h00 / Danse intuitive 19h15 20h15

Le mercredi matin : Body zen 09h00 10h00 / Stretching postural 10h15 11h15

*2 cours d'essais offerts - *5 euros le cours sans abonnement - Début des cours le lundi 20 septembre

L'ASSOCIATION SEMENCES D'ARTICULTEURS

C'est la rentrée pour l'association Semences d'Articulateurs qui vous donne rendez-vous sur des activités Qi Gong mais aussi d'échange et de bien-être.

Pratique traditionnelle "Qi Gong et Méditation"

L'association vous propose son traditionnel Qi Gong ainsi que la méditation. Il s'agit d'une pratique douce et lente issue de la Médecine Traditionnelle Chinoise. A l'origine, « qi » signifie « énergie » et « gong » qui veut dire « le travail ». Le Qi Gong (prononcez "tchi-kong") est le travail de l'énergie via le corps. Philippe Morisson vous propose ainsi cette approche qui permet un travail sur soi au quotidien.

La reprise de la pratique du Qi-Gong et de la Méditation se fera le 22 septembre de 19h00 à 20h30. Le lieu : la petite salle des fêtes et les 2 premières séances d'essai sont gratuites. cotisation 60 Euros pour l'année.

Via le Qi Gong, vous pourrez développer la condition physique, favoriser une forme de détente, soulager le stress et améliorer les capacités respiratoires. Quant à la Méditation ; c'est s'asseoir immobile, se pauser, en fixant son attention sur la respiration et observer pensées et sensations qui traversent.

Traditionnel échange de plantes

Pour aller au bout de l'idée de l'association, il sera proposé comme chaque année un échange de plantes et de graines au printemps 2022. Nous ne manquerons pas de communiquer la date dans une prochaine Gazette. C'est toujours l'occasion d'une rencontre entre jardiniers passionnés, qui troc ça et là quelques pieds de tomates contre des aubergines... Un moment cordial pour se faire payer un café et découvrir des espèces bien acclimatées à notre terroir. De quoi semer des graines et un peu d'amitié.

Nouveau : Apiculture

L'association Semences d'Articulateurs est susceptible d'ouvrir une branche "apiculture". Par ces quelques lignes, elle lance un sondage pour savoir si des Moidillards ou Moidillards seraient intéressés. Il s'agirait de se rencontrer plusieurs fois par an pour échanger et se former sur la pratique de l'apiculture. Intéressé ? Déposez dans la boîte aux lettres de la mairie ce petit coupon qui sera remis à l'association.

NOM :

PRENOM :

ADRESSE:

TEL./Mail :

Déposer en mairie ce petit coupon qui sera remis à l'association.

L'ASSOCIATION ROSES D'AUTOMNE

Le club des Roses d'automne souligne le moment très convivial qui s'est déroulé lors du premier thé dansant de la rentrée. L'orchestre Phil Musette a assuré l'ambiance. Tous les danseurs étaient heureux de pouvoir se retrouver sur la piste après des mois de confinement.

CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNE DE PÉTANQUE

Le vendredi 20 août, nous avons perdu au 4ème tour de la coupe de France contre Beaurepaire 16-15, nous devons gagner une seule triplette malheureusement nous n'avons pas su reproduire l'excellent niveau de jeu des doublettes et nous nous sommes inclinés dans les deux parties. Nous avons beaucoup d'absents (8 joueurs) à cause de la date mais nous avons fait le maximum. C'est dommage mais nous prenons déjà rendez-vous pour l'année prochaine.

Le week-end du 21 et 22 août se déroulaient les championnats de France jeunes à Nevers. Dans la catégorie Minime, nos moidillards ont fait un excellent parcours et s'inclinent à la dernière partie du samedi soir en 1/16ème de finale contre la Manche. Je te mets une photo de l'équipe avec le coach Maxime Vivier et de gauche à droite, Evan Taviand, Maël Faure et Enzo Buratto. Pour une première à un championnat de France jeune, c'est une très belle performance. Nos vétérans, Maurice Canonge, Christian Fabre et René Balocco avaient déjà fait 1/16ème de finale aux championnats de France en juillet dernier.

Enfin, nous organisons un national jeune le samedi 11 septembre, les inscriptions sont réservées aux jeunes joueurs licenciés et on devrait avoir de très belles équipes notamment les récents vainqueurs de la Marseillaise.

RÉGULATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'extinction totale de l'éclairage public sur la commune -en cœur de nuit- sera mise en œuvre par la commune pour contribuer à la préservation de l'environnement, lutter contre la pollution lumineuse et la maîtrise de la consommation énergétique.

Volet économique / Cette mesure prendra effet dès cet automne avec une extinction de l'éclairage public de 23h30 à 5h30 dans tous les quartiers y compris route des Alpes. Elle permettra de réaliser des économies pour la commune de Moidieu-Détourbe, -qui rappelons-le- a toute latitude à prendre des décisions en la matière. Le bon sens nous impose de tendre vers la maîtrise des consommations énergétiques.

Volet écologique / Au regard de l'écologie, les résultats sont difficiles à quantifier mais d'autres communes iséroises enregistrent à moyen et long terme des améliorations dans le niveau de préservation des espèces sensibles. Des observations sur la "lumière artificielle" engendrée par l'homme ont prouvé que la pollution lumineuse perturbe le comportement des espèces animales nocturnes, accélérant ainsi la disparition des plus fragiles d'entre elles.

Volet sécurité / En terme de sécurité, les résultats seront mesurables à moyen terme. Il est utile aujourd'hui de regarder le retour d'expérience d'une commune iséroise (38180 Seyssins). En la matière voici les résultats : "Concernant la sécurité des usagers de la voirie et de la circulation, aucun incident notable n'est survenu selon les rapports de Gendarmerie. La vitesse des véhicules motorisés a même tendance à diminuer. Pas d'incidence non plus sur la protection des biens et des personnes. Rappelons que 80% des cambriolages ont lieu en journée lors de l'absence des personnes...". En outre il faut rappeler l'expérience positive la CAPI (Communauté d'agglomération Porte de l'Isère) pour qui les actes d'incivilités ont baissé d'environ 30% depuis la régulation de l'éclairage.



NOUVEAU

Pizza le dimanche soir

Le Café du Murier nous fait savoir qu'il étoffe son offre. Dorénavant vous pourrez commander des pizzas le dimanche soir. Fred et Véro prennent vos commandes au 04 74 58 15 45. La carte est très complète et couvre toutes les envies. Alors bonne dégustation !

SENSIBILISATION L'AF DSCI"

Ce message peut aider des familles qui s'isolent, faute d'avoir bénéficié d'un vrai diagnostic sur un trouble constaté.

Martin (4 ans), petit-fils d'une Moidillarde, est frappé par une maladie rare. Sa famille comme tant d'autres a été plongée dans une longue errance médicale.

Il ne peut pas ingérer les amidons et le saccharose. Concrètement, cela veut dire : aucun repas ordinaire, jamais de gâteaux aux anniversaires, jamais de plats préparés, un régime essentiellement à base de courgette et des conséquences qui en découlent sur un manque d'énergie, des carences, des frustrations. Cette pathologie conduit à la malabsorption de deux types de sucres, par déficit enzymatique.

Les conséquences sociales et sur la santé qui en découlent sont dramatiques. Si vous êtes dans ce cas vous devez connaître l'AF DSCI.

L'Association Française de Déficit Congénital en Saccharase et Isomaltase.

Contact : contact.afdcsi@gmail.com

Site web : www.afdcsi.fr

Retrouvez sur le fil d'actualité de la page Facebook de Moidieu-Détourbe cet article dans sa version plus complète.

NOUVEAU

Publicité dans la GAZETTE

Votre commune propose de diffuser vos publicités, pour une somme modique. A partir de 70€, vous pouvez bénéficier d'un encart et ainsi rappeler à tout un chacun votre présence et vos compétences sur notre territoire. La Gazette est tirée à 1000 exemplaires. Elle est éditée 4 fois par an.

Voici un calendrier des parutions communales à venir :

- GAZETTE mi-décembre
- MAG mi-janvier
- GAZETTE mi-mars

Le bon réflexe Gazette

Rappel pour le rédactionnel

Votre commune établit longtemps à l'avance un calendrier des parutions communales afin que chacun puisse avoir le temps de rendre ses textes. Nous demandons aux associations de fournir du texte brut (sous word) et des photos en éléments séparés (photos par mail de bonne qualité). C'est à partir de ces éléments que nous réalisons une mise en page uniforme.

Celà tend à harmoniser les publications et parfois à réduire le volume de pages. Merci de faciliter ce travail de mise en page en respectant ces quelques règles !

Pour tout renseignement, contactez-nous très en amont des parutions, via : communication@moidieu-detourbe.fr

LE PARCOURS DES NICHOURS

UN PROJET DU CME

En point d'orgue à deux années studieuses et pleines de projets, le Conseil Municipal d'Enfants est fier de vous présenter le parcours des Nichours.

13 nichours sont implantés sur notre commune. Les enfants espèrent des naissances de mésanges dès le printemps prochain. Il faut rappeler que les mésanges sont de grosses prédatrices de chenilles processionnaires et qu'elles remplissent un rôle non négligeable dans l'écosystème.

Tout un chacun est invité à se rendre devant le parvis de l'église pour découvrir la plaque commémorative au bas d'un arbre (en cours d'installation).

L'un des 13 nichours se situe en effet ici, en plein centre du village. Les enfants élus ont tenu à répartir les douzes autres nichours, de manière équitable et représentative, dans les quartiers. Rappelons enfin que de nouvelles élections auront lieu pour élire un Conseil Municipal d'Enfants avant l'automne.



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2021

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : 18

Votants : 19

Absents excusés : Jean ROUAT

(pouvoir à Aline CHARRETON).

Secrétaire de séance : Anthony BAROU.

Monsieur le Maire informe le conseil de la démission de M. Daniel DUPUIS en date du 27 mai 2021 et souhaite la bienvenue à Mme Guillemette SIMON qui le remplace. Le nouveau tableau du Conseil Municipal est présenté.

Approbation des compte-rendus :

Le compte-rendu de la séance du 15 mars 2021 est approuvé par les membres de l'ancien Conseil Municipal qui ont été réélus. Le compte-rendu de la première séance du nouveau conseil municipal en date du 14 mai 2021 est approuvé.

Délibération n° 1-06-21 : Désignation d'un conseiller délégué.

Suite à l'élection du Maire et des adjoints le 14 mai dernier, Monsieur le Maire propose de désigner un conseiller délégué en charge de la communication.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne M. Romaric PETIT conseiller délégué à la communication.

Délibération n° 2-06-21 : Constitution des commissions municipales.

Voir Gazette N°4 de Juillet.

Délibération n° 3-06-21 : Constitution de la Commission d'Appel d'Offres.

Procède à l'élection des membres. Proclame élus les membres titulaires :

Mme Martine THOMAS

Mme Isabelle PIEGAY

Mme Aline CHARRETON

Proclame élus les membres suppléants :

M. Pascal CHANEAC

Mme Virginie BALLY

Mme Guillemette SIMON

Délibération n° 4-06-21 : Fixation du nombre d'administrateurs au sein du Conseil d'Administration du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Le Conseil municipal, à l'unanimité, fixe à sept le nombre

d'administrateurs élus et à sept le nombre d'administrateurs nommés du CCAS.

Délibération n° 5-06-21 : Election des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Vu la délibération n° 4-06-21 de cette même séance fixant à 7 le nombre d'administrateurs élus devant siéger au Conseil d'Administration du CCAS ;

Procède à l'élection des membres. Proclame élus les membres suivants :

Mme Martine THOMAS, Mme Dominique PEYRACHON-BERTHELET, Mme Céline MESSINA, Mme Martine GREINER, M. Christophe MOREL, Mme Joëlle MILLET, Mme Guillemette SIMON

Délibération n° 6-06-21 : Constitution de la Commission de Contrôle des Listes Electorales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne les membres de la commission de Contrôle des Listes Electorales : Titulaires : VALLIN Jérôme, MILLET Joëlle, BALLY Virginie, CHARRETON Aline, MILLIAT Gilbert. Suppléant : GREINER Martine, BAROU Anthony, ROUAT Jean.

Délibération n° 7-06-21 : Proposition pour le renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, propose la liste de contribuables suivante :

CROIZAT Eric, BAROTH Stéphanie, PEYRACHON-BERTHELET Dominique, PIEGAY Isabelle, COUILLOU Stéphanie, DEBERT Suzanne, MOREL Robert, CHARBONNIERE Sandrine, VACHER Denis, THOMAS Jean-Claude, REY Alain, RACLET Chrystelle, ARSON Nathalie, BARROW Rupert
GALLIEN David, BERTHON Marie-Pierre, CASTELLON Sandra, ESPINO Chantal, VASSEUR Urbain,
BOURGUIGNON Gérard (Vienne), RARCHAERT Karine, DI GREGORIO Cédric, MESSINA Céline,
FERRAND François.

Délibération n° 8-06-21 : Désignation des délégués aux commissions communautaires.

Voir Gazette N°4 de Juillet.

Délibération n° 9-06-21 : Désignation du représentant de la commune à la Commission Locale d'Evaluation des Charges (CLECT) de Vienne Condrieu Agglomération
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Monsieur Christian PETREQUIN membre de la CLECT de Vienne Condrieu Agglomération.

Délibération n° 10-06-21 : Désignation d'un référent Ambroisie.

Monsieur Jean-Pierre BULLY est désigné à l'unanimité référent ambroisie auprès de Vienne Condrieu Agglomération et M. Jérôme VALLIN suppléant.

Délibération n° 11-06-21 : Désignation des délégués représentant la commune au sein du Territoire d'Energie Isère (TE38).

Monsieur Jean-Pierre BULLY est désigné à l'unanimité délégué titulaire, et Monsieur Christophe MOREL délégué suppléant au sein de TE38.

Délibération n° 12-06-21 : Désignation de référents communaux à la Sécurité Routière.

Ces référents seront les interlocuteurs privilégiés des services de l'Etat, des autres acteurs locaux et de leurs concitoyens en matière de sécurité routière. Monsieur Anthony BAROU est désigné à l'unanimité référent titulaire à la sécurité routière, et Monsieur Pascal CHANEAC suppléant.

Délibération n° 13-06-21 : Désignation d'un conseiller en charge des questions de défense.

Ce conseiller aura pour mission de participer au renforcement des actions de proximité et de développer, au niveau local, les relations entre les services du ministère, les forces armées, les élus et les concitoyens. Monsieur Gilbert MILLIAT est désigné à l'unanimité conseiller en charge des questions de défense.

Délibération n° 14-06-21 : Désignation d'un correspondant forêt au sein de la Charte Forestière de Bas-Dauphiné et Bonnevaux.

Monsieur Jérôme VALLIN est désigné à l'unanimité correspondant auprès de la Charte Forestière de Bas-Dauphiné et Bonnevaux.

Délibération n° 15-06-21 : Désignation d'un référent Bibliothèque.

La commune est associée à plusieurs autres communes dans le domaine de la bibliothèque :

- Bibliothèque intercommunale Estrablin / Moidieu,
- Réseau « Trente et plus » avec 13 autres communes du pays viennois.

Madame Isabelle PIEGAY est désignée à l'unanimité référente Bibliothèque.

Délibération n° 16-06-21 : Délégations du Conseil Municipal au Maire.

Monsieur le Maire expose que les dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) permettent au conseil municipal de déléguer au

maire un certain nombre de ses compétences. Ainsi, le Maire peut, par délégation du Conseil municipal, être chargé, en tout ou en partie, et pour la durée de son mandat, de toute une série de questions de gestion ordinaire ; Lire l'intégralité sur <https://www.moidieu-detourbe.fr/>

Délibération n° 17-06-21 : Indemnités de fonction des élus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 16 voix pour et 3 contre, fixe le montant des indemnités pour l'exercice effectif du Maire, des adjoints et des conseillers délégués comme suit :

- Maire : 44 % de l'indice brut 1027 soit 1 711,34 € bruts mensuels,
- Adjoints : 17,5 % de l'indice brut 1027 soit 680,65 € bruts mensuels,
- Conseillers délégués : 6 % de l'indice brut 1027 soit 233,36 € bruts mensuels.

Délibération n° 18-06-21 : Crédits accordé à la formation des élus.

Afin de pouvoir exercer au mieux les compétences qui leur sont dévolues, les élus locaux ont le droit de bénéficier d'une formation individuelle adaptée à leurs fonctions. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Fixe les crédits alloués à la formation des élus à 8 % du montant des indemnités de fonction des élus soit un montant de 5 134 €.

Précise que le montant inscrit au budget primitif 2021 a été arrondi à 5 000 €.

Délibération n° 19-06-21 : Avis sur le projet de Pacte de gouvernance entre Vienne Condrieu Agglomération et ses communes membres pour la mandature 2020-2026.

La loi Engagement et proximité du 27 décembre 2019 a institué un nouveau rendez-vous obligatoire après l'installation des conseils communautaires consistant à débattre de l'élaboration d'un pacte de gouvernance entre la communauté et ses communes membres.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Emet un avis favorable sur le projet de Pacte de gouvernance pour la période 2020-2026.

Autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer tout document afférent à la présente délibération.

Votre commune fait imprimer sur du papier issus de forêts gérées durablement, à l'aide d'encre végétale et sans solvant. Nous réduisons le nombre des impressions au stricte nécessaire. Retrouvez les comptes rendus exhaustifs des conseils municipaux sur le site : <https://www.moidieu-detourbe.fr/>

CIVISME ?**L'AFFAIRE DE TOUS !**

Nous voulons tous “bien vivre ensemble”. La première démarche consiste à ne pas empiéter sur le bien être d'autrui dans des circonstances que l'on n'accepterait pas pour soi-même. Éviter les nuisances sonores, ne pas abandonner les déchets dans les lieux communs. Eduquer son chien. Une somme de petits détails qui rendent la vie plus agréable pour le plus grand nombre ! Rappel de quelques règles de bon sens...

BALAYAGE ET LAVAGE DES ACCOTEMENTS LE LONG DES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

Aux abords des propriétés privées, il convient que chacun fasse sa part de débroussaillage. Les riverains se doivent de nettoyer le long de leurs propriétés, c'est une règle de vie en collectivité. Bref. La propreté, c'est l'affaire de tous ! L'entretien du trottoir peut se limiter à un passage d'un mètre de large ou jusqu'au caniveau. Il comprend le nettoyage des feuilles mortes et détritiques, le désherbage, le dégagement de la neige ou du verglas, l'épandage de sel, de sable ou tout autre produit visant à assurer la sécurité du trottoir en hiver. Il s'agit de permettre une circulation facile aux piétons.

ESPACES VERTS

La volonté d'embellir la commune est une nécessité. Elle doit être accompagnée d'un respect des espaces verts entretenus. C'est en respectant le travail effectué que nous valorisons notre commune. Rendons notre village accueillant !

RAPPEL: ESPACE CANIN

La commune a mis à votre disposition un espace canin qui est situé dans le parc vers la place Albert Peyaud, à 15 mètres de l'espace de jeu. Les massifs de fleurs et bâtiments divers ne peuvent pas servir d'urinoir. Merci de penser aux riverains !



TENIR SON CHIEN

Ce message est à l'attention de tous les propriétaires de chiens. Les enfants et les parents d'élèves réclament un effort sur la présence des chiens errants. Sujets récurrents. Ce qui a été fait. Il ne faut pas baisser les bras et s'habituer aux fugues de chiens. Nos amis canins peuvent se faire renverser par une voiture ou provoquer un accident. Ils sont susceptibles aussi d'être confiés à la fourrière animale.

AMONCELLEMENT DE DÉCHETS

A une époque où le tri sélectif se renforce, pour recycler toujours davantage, Moidieu-Détourbe ne fait pas forcément figure de bon élève. Un exemple parmi tant d'autres, le 28 juin les 3 bacs de poubelles situés route des hauteurs débordent. A la vue des déchets, aucun tri sélectif n'est effectué. (bouteille plastique, bouteille en verre, emballage carton, encombrants pour la déchetterie, etc). Rappelons qu'une grande majorité des habitants jouent le jeu du tri ! Il a été observé à maintes reprises que des Moidillards saturent les poubelles d'un autre quartier que le leur. Enfin des professionnels n'habitant pas la commune déversent pourtant de grandes quantités de déchets dans nos poubelles qui se situent sur leur chemin, entre travail et domicile. Le souci n'est donc pas uniquement Moidillard, il provient “aussi” de personne de passage.



Cet été, un exemple d'incivilité au stade.

LE RAMASSAGE DES POUBELLES

VCA (Vienne Condrieu Agglomération) assure le ramassage des poubelles sur les communes de l'agglo. L'ensemble du territoire est desservi par une collecte mécanisée en bacs roulants qui sont mis à disposition par la collectivité. Les ordures ménagères correspondent à tout ce que vous déposez dans la poubelle habituelle en sacs et qui restent après les collectes sélectives. Ce bac ne devrait recevoir que les déchets non toxiques, non volumineux et ne pouvant pas faire l'objet d'une valorisation : les papiers ou emballages souillés ou gras, les débris de vaisselle, les films ou sacs plastiques... A Vienne Condrieu Agglomération, chaque habitant produit un peu plus de 260 kg de déchets par an mais près de 80 kg/hab./an qui pourraient encore être extrait des poubelles.

A noter que chaque bac individuel doit dès le ramassage effectué retrouver son lieu de rangement sur le domaine privé de chacun, beaucoup trop d'entre eux traitent à longueur de semaine sur la voie publique.



STATIONNEMENT

En dernier lieu, il est rappelé que le stationnement de véhicules sur les trottoirs est interdit sur l'ensemble de la commune.

TRI SELECTIF COEUR2BOUCHONS

Derrière ce nom se cache un réseau national de collecte des bouchons et couvercles en plastique afin de venir en aide aux personnes en situation de handicap. Une chaîne de bénévoles permet de valoriser ces déchets et de les vendre à la tonne pour les reverser en faveur des handicapés. Le camion de récolte de bouchons pour l'opération Coeur2Bouchons se déplacera sur Malissol en septembre.

Tout au long de l'année, vous pourrez déposer vos bouchons en mairie et à la déchetterie de Pont-Évêque située sur la Zone Industrielle de l'Abbaye.

LES CONSIGNES DE TRI ÉVOLUENT !

À compter du 1 octobre 2021, tous les habitants de Vienne Condrieu Agglomération pourront trier leurs emballages plastiques sans exception dans les bacs jaunes en porte-à-porte et dans les points d'apport volontaire du territoire.

Ensemble, valorisons les emballages en plastique !

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans les contenants de tri aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères, faute de savoir comment les trier et les recycler. Désormais, à partir du 1 octobre 2021, tous les habitants du territoire pourront déposer leurs emballages plastiques dans le bac jaune ou le point d'apport volontaire le plus proche, en fonction de leur commune de résidence.

Vienne Condrieu Agglomération s'engage pour faire progresser le recyclage avec vous

Depuis plus de 20 ans que la collecte sélective existe sur l'Agglo, nous nous engageons à vos côtés pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers, du papier et du verre.

Depuis 2010, les quantités d'ordures ménagères produites par habitant ont été réduites de 5 % et le recyclage des emballages et papiers reste stable à 35 kilos par an et par habitant.

Aussi, l'Agglo a souhaité s'engager dès le 1 octobre 2021, en partenariat avec l'éco-organisme CITEO, pour faire progresser le recyclage. Tous nos emballages recyclables seront envoyés vers un centre de tri nouvelle génération qui permettra leur tri dans les meilleures conditions existantes.

Chaque année, ce sont près de 5 200 tonnes de déchets recyclables (emballages, papier et verre) qui sont collectés sur l'ensemble du territoire de l'Agglo, soit 59 kg par habitant. Notre objectif d'ici à 2024 vise une progression de 10 à 15 % de ce tonnage, avec l'extension des consignes de tri des emballages et un tri amélioré du verre et du papier.

Qu'est-ce que je peux trier en plus à partir du 1 octobre 2021 ?

Tous les emballages en métal, en papier, en carton et en plastique, sans exception ! Quelques exemples : flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème, de cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée, opercules et capsules en métal type Nespresso, etc.

En pratique, j'adopte les bons gestes de tri

- En vrac, pas en sac
- Pas besoin de les laver, juste de les aplatir
- Bouteilles et bords en verre dans le bac vert

Et bien sûr, le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Alors soyons vigilants lors de nos achats.

CAP VERS LA DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

A compter du 1er janvier 2022, que vous soyez particulier ou professionnel, vous devrez effectuer toutes vos demandes d'urbanisme de façon dématérialisée.

Cette évolution initiée par l'Etat, s'inscrit dans l'objectif de simplifier et moderniser les services publics, à l'heure où une grande majorité de services sont déjà accessibles en ligne.

La dématérialisation des demandes d'urbanisme est un vaste chantier auquel se prépare l'ensemble des communes du territoire.

En effet, à compter du 1er janvier 2022, toutes vos demandes d'urbanisme devront s'effectuer en ligne, via la plateforme de saisie du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme.

Chaque commune sera donc en mesure de recevoir vos demandes d'autorisation d'urbanisme sous forme électronique permettant ainsi une instruction plus efficace, plus sécurisée et plus économe.

LES AVANTAGES DE LA DÉMATÉRIALISATION

- Plus besoin de vous déplacer ou d'expédier votre dossier en mairie
- Un service accessible en ligne 24/24h
- Une aide en ligne lors de la saisie de votre dossier, minimisant les risques d'erreur et rendant le process plus fluide et efficace
- Un traitement optimisé de votre demande, grâce à une réduction des délais de transmission vers l'Administration
- Un suivi d'avancement de votre dossier en temps réel
- Des échanges simplifiés avec l'administration : les demandes d'information et de pièces complémentaires peuvent se faire en ligne
- Un gain d'argent : plus besoin d'imprimer dossiers et pièces exigées en plusieurs exemplaires, plus besoin d'affranchissement... et en plus, on fait un geste pour l'environnement.

UNE PROCÉDURE SIMPLE

La plateforme de saisie, appelée Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme, sera accessible depuis le site internet de l'Agglo et celui de chaque mairie

Il suffira de créer un compte et de commencer la saisie des informations. Un guide d'utilisation sera accessible en cas de besoin.

L'AGGLO ACCOMPAGNERA LES COMMUNES

Le service commun Autorisation Droit des Sols de Vienne Condrieu Agglomération assurant la gestion et l'instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte des communes de l'Agglo, est en charge de la mise en place de cette dématérialisation qui se concrétisera par une plateforme de saisie, appelée Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme.

Cette dématérialisation ne modifie pas les compétences de chaque acteur de la chaîne : du dépôt de la demande à la « fin des travaux », la chaîne de traitement reste inchangée.

Lorsque vous avez l'intention de réaliser des travaux de construction, d'aménagement, de modifications ou de démolition, vous devez continuer à vous adresser à votre mairie pour connaître le règlement applicable sur votre terrain, vérifier si votre projet est conforme à la réglementation en vigueur et savoir si une demande de permis ou une déclaration préalable de travaux est nécessaire.

Votre mairie reste le lieu unique de pour les premiers renseignements. et de dépôt des dossiers d'urbanisme, qu'elle se charge de transmettre au service instructeur.

Retrouvez dans l'Agglomag de décembre tous les détails de la dématérialisation des dossiers d'urbanisme.

Les textes de lois

- L'article L. 423-3 du code de l'urbanisme, issu de la loi ELAN dans son article 62
- L'article L. 112-8 du code des relations entre le public et l'administration.

CSMV AMBÉRIEU-EN-BUGEY

LE CENTRE DU SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE PROPOSE DES CURSUS POUR LES JEUNES.

La commune de Moidieu-Détourbe met en avant cette proposition qui s'adresse aux jeunes filles et garçons de nationalité française âgés de 18 à 25 ans. Vous êtes volontaires, courageux, optimistes pour votre avenir ? Diplômés ou pas du tout. Bénéficiez d'un stage de 12 mois maximum.

- Recevez une formation humaine comportementale et citoyenne
- Développez le goût de l'effort à travers un entraînement sportif progressif
- Bénéficiez d'une remise à niveau scolaire
- Suivez une formation pro en vue de vous préparer à un futur métier

Aujourd'hui 130 000 jeunes par an ne parviennent pas à décrocher un diplôme délivré par l'éducation nationale et beaucoup se retrouvent au chômage. Alors que beaucoup d'entreprises rencontrent des difficultés à recruter notamment des personnels peu qualifiés, ce qui freine leur développement. Dans ce cadre le gouvernement avec l'intermédiaire du Centre du service militaire volontaire d'Amberieux-en-Bugey propose des cursus pour les jeunes.

Cette formation professionnelle est orientée vers des métiers à fort potentiel de recrutement dans notre région. Le but n'est pas de former des militaires mais de donner à nos volontaires les clefs pour réussir leur insertion sociale.



Mêmes pour ceux qui ont peu de moyens les avantages sont importants :

- Vie au centre militaire internat (logé-nourri-blanchi 7J/7)
- Préparation et présentation à l'examen du permis de conduire
- Indemnité appréciable versée par les Armees, Pole emploi ou la Région
- Réduction sur voyages SNCF

Le conseil municipal soucieux de la trajectoire de nos jeunes vous propose si vous êtes intéressés de contacter le conseiller en charge des questions de Défense MILLIAT Gilbert au 04 74 58 11 31 ou par mail via milliatransfo@wanadoo.fr.

Il est disposé à recevoir tout jeune.

Vous pouvez contacter la commission communication via le mail : communication@moidieu-detourbe.fr pour bénéficier d'un envoi de documents récapitulatifs.

ENEZ DÉCOUVRIR TOUS NOS MÉTIERS SUR LE SITE

www.le-smv.org

NOUS SOMMES TOUS ACTEURS DU RECRUTEMENT



Comité des fêtes

Le 20 juin 2021

Après une année rendue morose par la crise sanitaire, les **Moidi'Retrouvailles** ont permis aux Moidillards de se réunir autour d'une animation conviviale et d'un bon p'tit plat de saucisson chaud !



Le 3 juillet 2021

Placée sous le signe de la magie, **Moidi'Fête** a permis aux petits comme aux grands de passer une excellente fin d'après-midi. Le repas, suivi d'un concert, a remporté un franc succès. La manifestation s'est achevée par le traditionnel feu d'artifice.

Le 7 juillet 2021

Caravan'Jazz s'est déroulé à la salle des fêtes. Malgré le temps pluvieux, l'affluence des amateurs de jazz a été très bonne. L'animation Caravan'jeux, proposée par la ludo Mobile, a également rencontré un franc succès auprès des plus jeunes.



Un grand **MERCI** à tous les bénévoles nous ayant apporté leur aide, et à tous les participants permettant de faire vibrer ces manifestations !

Le Comité des Fêtes donne rendez-vous aux personnes intéressées pour intégrer l'association le jeudi 7 octobre à 20h au bungalow lors de son assemblée générale.

Le comité des fêtes sera également présent au forum des associations.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

- Nina, Léa, Evelyne, Léonida DA CONCEICAO MERCIER, 20 juin 2021, fille de DA CONCEICAO Eduardo et MERCIER Laetitia
- Kessi GARCIA, 23 juin 2021, fille de Romain GARCIA et Elodie GARCIA
- Adèle DURAND, 24 juillet 2021, fille de Grégory Durand et Cassandra Simon
- Raphaël, Valentin DA COSTA, 28 juillet 2021, fils de DA COSTA Guillaume et LUSTEAU Aurélia
- Alya KACIR, 4 août 2021, fille de Yüksel KACIR et Mehtap KÜÇÜK

MARIAGE

- Kevin LIMAT et Alexia RIVORY, 3 juillet 2021
- Jonathan AUGUSTO et Audrey GUICHARD, 17 juillet 2021

DÉCÈS

- Albert, Auguste BOGE, 1 juillet 2021, domicilié 90B route du Plan
- Simone, Augusta PETIT née NOVAT, 13 août 2021, domiciliée 25 chemin du Moulin

COMMUNIQUÉ DU CCAS

le ccas et les membres du conseil municipal distribueront les colis de Noël aux personnes ayant 72 ans et plus courant décembre. les personnes nées en 1949 et nouvellement installées dans notre commune sont invitées à se faire connaître en mairie.



Mr GAUTHIER-FILLIOT Claude est né le 4 juillet 1922. Ses 99 ans ont été dignement fêtés dans son quartier de la Détourbe.



Marcel ROUSSET a fêté ses 72 ans en juillet 2021 (quartier les Berlandières).

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2021

19 sept.	Moiditourboise	Municipalité avec CCAS CDF	La Halle (RANDO VTT MARCHÉ)
26 sept.	Thé Dansant	Rose d'automne	Grande salle des fêtes
01 oct.	1001 Crêpes	Et si on donnait ?	Sous la Halle
10 oct.	Moules Frites	AGV	Sous la Halle
16 oct.	Réception nouv. habitants	Municipalité	Grande salle des fêtes *
20 oct.	AG CLP	CLP	Préfabriqué
5 nov.	Assemblée Générale	Les amis de la Pétanque	Grande salle des fêtes
6 nov.	Repas dansant	Les amis de la Pétanque	Grande salle des fêtes
7 nov.	Concours de Belotte	Les amis de la Pétanque	Grande salle des fêtes
12 nov.	1001 & 1 Crêpes	Et si on donnait ?	La Halle
13 nov.	Repas dansant	MOS3R	Grande salle des fêtes
19 nov.	Beaujolais Nouveau	Comité des Fêtes	La Halle
28 nov.	BOUDIN	ACCA Moidieu Détourbe	La Halle
3 dec.	AG Boule	Boule de l'Amballon	Petite salle des Fêtes
3 dec.	1001 & 1 Crêpes	Et si on donnait ?	La Halle
8 dec.	MOIDI'LUMIERES	Comité des Fêtes	La Halle Centre village
12 dec.	BOUDIN	Les Amis de la Pétanque	La Halle
17 dec.	AG & Noël	SAM Moidieu-Détourbe	Grande salle des Fêtes
19 dec.	Vente Huitres	Chrysalide	La Halle

* SOUS RESERVE DE CHANGEMENT DE DATE, INFORMATION A VERIFIER EN MAIRIE ou SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA COMMUNE.



Offre : Baguette, flûte, baguette festive, flûte estivale, pain complet, multi céréales, pain de campagne, pain au chocolat, croissant, pâtisserie...



À partir d'octobre 2021

JE TRIE DÉJÀ

- Bouteilles et flacons en plastique



- Papiers, briques et cartonnettes



- Métal



JE TRIE EN +

- Sacs, sachets et films en plastique



- Pots et barquettes en plastique



- Petits emballages en métal




Plus d'infos
 Service gestion des déchets
 ☎ 04 74 53 45 16
gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr

- En vrac, pas en sac !
- Pas besoin de les laver
- Aplatissez vos emballages
- Bouteilles et bocaux en verre interdits